ENFANCE

Le Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE)

Les RAM (relais assistants maternels) changent de nom et deviennent des RPE (relais petite enfance).

Publié le 07 février 2022

Les RAM deviennent des RPE

Suite à la publication de **l'ordonnance du 19 mai 2021** relative aux services aux familles au Journal Officiel, les RAM (relais assistants maternels) vont changer de nom et devenir des RPE (relais petite enfance). Ce changement de dénomination a notamment pour but d'afficher **une unité de l'ensemble des modes de garde** en mentionnant que les EAJE, les assistantes maternelles et les gardes d'enfant à domicile participent tous les trois à l' « accueil des jeunes enfants ».

Cette ordonnance a pour objectif de **faciliter l'implantation, le maintien et le développement de services aux familles,** notamment en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité.

De[illegible]s sa créat[illegible] en a[illegible]t 2006, l[illegible]AM e[illegible]devenu un acte[illegible]central de la petite[illegible]nfance. **Ce serv[illegible] gratuit e[illegible] lie[illegible]'inform[illegible]n, d'é[illegible]nge d'[illegible]compa[illegible]de so[illegible]en pédagogique e[illegible]tif des[illegible]é à un pu[illegible]c va[illegible]** (futurs parents, p[illegible]nts e[illegible]loyeurs, [illegible]ndidats à l'agre[illegible]ent, assistants ma[illegible]nels, garde à do[illegible]cile et pa[illegible]naires).

PRECED

RETOUR À LA LISTE

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS